

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : Ets MORISSET (Sylvain ONILLON)
117 Constantine
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : VENDEÉE LOGEMENT
- Ets chargée des travaux : Ets MORISSET
117 Constantine
85170 BELLEVIGNY
- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : Rue de la Poste (parcelles 019 AB 029 - 019 AB 371°)
 - Objet des travaux : Installation d'une grue
 - Date des travaux : Du 20/05/2026 au 31/08/2026
 - Durée des travaux : 103 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- L'entreprise devra suivre scrupuleusement les règles d'emploi et les conditions d'utilisation conformément aux règlements et normes en vigueur.
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Les survols par les charges sont strictement limités à l'emprise du chantier
- Aucune charge ne doit être laissée au crochet pendant les heures de fermeture du chantier
- L'entreprise prendra toutes les précautions nécessaires afin de limiter les chutes de matériaux.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 18 mai 2026

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques

